

Nier le van de timbre et que chacun s'y amuse selon ses moyens, pour attendre néanmoins le résultat des élections précédentes.

Le maire fait connaître que la collecte autorisée dimanche a produit la somme de 3.806 fr. qui seront remis à la veuve avec huit enfants, pour qui elle avait été organisée.

Le comité de la Ligue des Droits de l'Homme et celui des A.C.R. Républicains qui avaient pris cette initiative, se joignent à M. le maire pour remercier la population de l'accueil fait aux collecteurs, ainsi que les dévoués quêteurs.

D'autres dons provenant de personnes absentes lors de la collecte ont été également reçus et recevront la même destination.

WASQUEHAL

Fédération de M. Alphonse Depoer. Hier matin, il a lieu, en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Alphonse Depoer, ancien combattant de la guerre 1914-1918, décédé à l'âge de 50 ans.

Il a été inhumé au domicile du défunt, 4, rue Eugène-Guillaume, par le clergé de la paroisse.

Parmi la nombreuse assistance qui formait le cortège, on remarquait une importante délégation, avec drapeau de la ville, des amis et compagnons de l'ancien combattant. Cependant, M. Daniel Jeanguy représentait l'administration municipale avec quelques conseillers municipaux.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal, où se fit l'inhumation.

Les funérailles, très solennelles, ont eu lieu, à 9 h., sur le lieu au milieu d'une grande affluence, les funérailles de M. Carlos Ghesquière, ancien soldat du 143^e régiment, décédé à l'âge de 65 ans, le 7 septembre 1931, et rapatrié en Suisse en 1917, après avoir contracté une grave maladie dans les grottes allemandes sous cours de sa détention de plusieurs mois.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de M. René Deltallier, maire de Wasquehal, et quelques combattants, dont un porte-drapeau, délégués de la Fraternité des combattants roubaudins et de l'Association des invalides de guerre, ainsi que de nombreux parents et amis du défunt.

A l'issue de la cérémonie religieuse, qui se déroula dans l'église Saint-Clement du Capucin, le cortège se dirigea vers le cimetière.

Sur l'autre tombeau, un stele mortuaire a été érigée, indiquant que le défunt a été enterré à Wasquehal, le 10 juillet 1931.

Funérailles à Pierrefitte. — A l'occasion du réveillon de l'an, grande cérémonie à Pierrefitte, dimanche et lundi prochains, au cas de la Mairie, tenu par M. L. Lessenne.

Avec un contribuable, le percepteur de l'impôt sur le revenu, assuré jusqu'à l'âge de 16 h. 30, 15 h., pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour faire les mandats déposés par M. Faure, le percepteur des contributions, lundi 69, tiendra à la mairie le même jour, aux mêmes heures, pour recevoir les réclamations des contribuables.

SYNTHÈSE. — Le conseil, réuni à l'hôtel de ville, a voté, à 19 h., pour la sécession générale, à partir de ce moment, de la réunion des deux élus pour le conseil municipal, et a déclaré que les adhérents au parti communiste, dans le premier tour, ceux de dimanche prochain aligneront leur équipe au conseil avec la femme espouse de ce qualifié, Schmitt, et la brèche offerte par l'Anio.

FOOTBALL. — La coupe, offerte par M. Raymond Boussel, l'objet des compétitions de football, a été décernée, hier, aux vainqueurs du premier tour, ceux de dimanche prochain aligneront leur équipe au conseil avec la femme espouse de ce qualifié, Schmitt, et la brèche offerte par l'Anio.

Cette saison, l'U.S. Roubaix et le club de Wasquehal ont joué deux fois. Au début de cette saison, le score a été nul 1 à 1, tandis qu'au second match, Wasquehal a vaincu l'U.S. Roubaix, 2 à 1. Il est actuellement en belle forme, veut gagner, de façon à être à égalité avec une victoire de part et d'autre.

STATS. — Naisance. — André Défrenne, rue Carpeaux, 20.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lebouc, 3, à TOURCOING. — Téléphone 2-835.

DÉPÔT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

LA FÊTE DE NOËL

AU BLANC-SEAU

Le groupe des A.C. du quartier a fêté Noël hier soir, au café de l'Hôtel, 1, rue du Recteur-Dupont, en une réunion de la famille très réussie et qui groupa de très nombreux enfants. La salle fut ouverte à 18 h. 30 ; elle s'ornait d'un magnifique sapin de Noël, décomposé par M. Vandaeleghem, président ; assisté de MM. Delapierre et Dhendi, vice-président ; Doyen, secrétaire, et Florin, trésorier du groupement. Le président prononça un petit discours au commencement de la fête, et profita de l'occasion pour rappeler la nécessité de l'union des anciens combattants. Une abondante distribution fut faite, dont profitèrent 175 enfants.

AU TEMPLE DE LA FRATERNITE

L'âtre de Noël du Temple protestant de Tourcoing, 21, rue de la Malonne, a eu lieu à 18 h. 30. De nombreuses familles avaient amené leurs petits enfants. L'illumination du magnifique sapin de Noël, échappé à la mort, arracha des cris de joie chez le petit monde. Le pasteur prononça un discours, et la Nativité, racontée aux enfants, un message conte de Noël et un chant. Chacun s'en retourna enchanté de cette belle soirée.

AUX A.C. BELGES

Les Belges de Tourcoing donnaient leur fête au cinéma de la rue des Champs. Notés MM. Vandaeleghem, président d'honneur du groupement ; Dominique Lefèvre, président actif ; M. Van der Veken, secrétaire de la Fédération des Commerçants de Tourcoing (Fédé), représentant les A.C. Français (Brun-Pain) ; etc.

Un programme select avait été mis sur pied et on applaudit de très bons artistes amateurs. La partie musicale était assurée par le Léo-Jazz. Un film fut projeté sur l'écran pour la joie de tous.

Tout ce qui concerne l'aménagement d'un BUREAU pratique à l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

Ouverture de la rue Doumer

Le maire informe la population que les travaux de voirie de la rue Paul Doumer, qui entre dans le Destrinet et la rue verte, sont complètement terminés. Cette nouvelle artère est livrée à la circulation générale.

Fêtes du Nouvel An

A l'occasion des fêtes du Nouvel An, les bureaux de la Mairie et ceux de la Secrétariat municipal, ainsi que l'établissement de bains, seront fermés le lundi 2 janvier.

Le bureau de l'Etat Civil sera ouvert ce jour-là, de 9 h. à 12 h., mais seulement pour les déclarations de naissance ou de décès.

Les voitures de débrouillage ne circuleront pas dans la ville le 2 janvier pour l'ensemble des œuvres ménagées.

Concert de famille

L'Harmonie du Brun-Pain organise un concert de famille, offert à ses membres protecteurs, honoraires et aux familles de ses adhérents au Foyer Notre-Dame (place Notre-Dame), mardi 10 janvier.

Il est assuré le concours distingué de M. Bibas, sonique initiateur, auteur et un charmante partenaire créateurs de l'opéra-comique « Oscar » ; les éditeurs distillent : MM. Alice Dutcher et M. Alphonse Courtois, pianiste ; MM. Robert Delaeyndier, pianiste ; Charles Horrem, flûtiste, professeur au Conservatoire ; Léon Delbarre, hautboïste, professeur au Conservatoire ; Fernand Decoene, 32 bis, rue de la Malonne, 32

SAILLY-LEZ-LANNOY

La 100e de Noël des sociétés militaires. Soirée organisée par le conseil municipal, le 28 décembre, à la salle des fêtes, à 20 h. 30. Des nombreux concours généraux et dévoués à la fête ont été bien joyeux dans ces dernières années.

Le matin, il y eut, au village d'Annevoie, la Mutualité du personnel de la police à Bourg-en-Bresse, un repas plus convivial. L'après-midi, une récréation musicale et sociale fut donnée. Plusieurs chansons étaient chantées par les sociétés de secours, puis une grande distribution de friandise aux pensionnaires de l'asile. Les vêtements, chaussures, articles d'hygiène et autres objets de première nécessité furent alors tous les jours distribués.

On notait la présence de M. Dugard, président de l'Union des Sociétés de Secrétaires, et de M. Léonard, de la Commission administrative du Sanatorium. Vandaeleghem, administrateur, ainsi que plusieurs présidents de sociétés Mutualistes qui avaient apporté leurs sympathies aux personnes malades.

M. Dugard, tint à adresser des paroles d'encouragement à ceux qui élisaient des œuvres pour venir à bout de la crise. Il fit également l'éloge du personnel toujours si dévoué, et déclara des renouvellements tout aussi généreux que pour l'année dernière.

Le matin, il y eut, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, suivie d'un repas à l'Asile.

Le soir, à 20 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le vendredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le samedi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le dimanche, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le lundi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mardi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le mercredi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.

Le jeudi, à 10 h., une grande messe à l'église Saint-Jacques, suivie d'un repas à l'Asile.